

Certificat d'aptitude à la sécurité de la conduite de véhicule motoneige en milieu professionnel de montagne - option luge

RS2645 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	311u
Formacode(s)	31820
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

SYND NATIONAL TELEPHERIQUES DE FRANCE · SIRET : 78485532200045

CPNEFP de la branche des téléphériques et engins de remontées mécaniques

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification concerne plus particulièrement le milieu de montagne, les domaines skiables et les remontées mécaniques.

49.39 C exploitation de téléphériques, de funiculaires, d'engins de remontées mécaniques et 93.29 Z exploitation des domaines skiables.

La certification permet de vérifier les connaissances et savoir-faire des conducteurs pour la conduite en sécurité des véhicules motoneige en milieu de montagne.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences constituant la certification :

- Conduire et utiliser en sécurité un véhicule motoneige dans le cadre de son travail et des activités du domaine skiable

- Entretien en bon état de

fonctionnement des principaux organes et équipement du véhicule motoneige pour les utiliser en conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance qui sont de son ressort

- Transporter du personnel et du matériel dans le cadre des activités du domaine skiable en condition optimale de sécurité

Les compétences suivantes sont évaluées.

Conduire et utiliser en sécurité un véhicule motoneige dans le cadre de son travail et des activités du domaine skiable :

- identifier les différentes caractéristiques du terrain susceptible d'être emprunté par la motoneige ainsi que les caractéristiques du manteau neigeux et leur influence sur le comportement du véhicule motoneige
- circuler en sécurité avec un véhicule motoneige (à vide, avec élément tracté, avec passager, en marche avant, en marche arrière, lors de franchissements, en montée, en descente, en devers, sur terrains divers)
- arrêter et immobiliser un véhicule motoneige en toute sécurité

Entretien en bon état de fonctionnement des principaux organes et équipement du véhicule motoneige pour les utiliser en conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance qui sont de son ressort :

- identifier au niveau de la technologie, le mode de motorisation de l'engin (moteur électrique, thermique...) et sa puissance (2 temps / 4temps), la possibilité d'embarquer un passager, de tracter une luge.
- Identifier les principaux organes et définir leur fonction (système de freinage et d'immobilisation, dispositif d'attelage...).

- Vérifier à partir du manuel constructeur les restrictions du véhicule.
- réaliser les opérations et vérifications de début et fin d'utilisation et réaliser les opérations de maintenance.
- identifier les risques liés à la mise en oeuvre de certains produits inflammables (essence, gazole, gaz,) et justifier le mode opératoire préconisé.
- rendre compte de l'entretien du véhicule et de toute anomalie constatée sur le matériel

Transporter du personnel et du matériel dans le cadre des activités du domaine skiable en condition optimale de sécurité :

- connaître la réglementation relative au transport de personnes et adapter son déplacement en fonction
- connaître la réglementation relative au transport de charges et à l'arrimage et adapter le chargement aux conditions de circulation.
- connaître en quoi sa responsabilité peut-être engagée en tant que conducteur
- évaluer les cas dans lesquels le conducteur peut se retirer d'une situation de travail
- Immobiliser le véhicule suite au non fonctionnement des éléments de sécurité
- se renseigner sur l'accessibilité de l'itinéraire, prévenir de son déplacement, communiquer sur la dangerosité d'un trajet et sur les risques en matière de sécurité
- savoir utiliser les moyens de prévention sur la communication radio (système d'alarme pour travailleur isolé)
- Connaître et suivre une procédure raisonnée en situation d'urgence.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

être âgé de 18 ans et plus.

L'employeur atteste de l'aptitude de son salarié à la conduite de véhicules motoneige, reconnue par la médecine du travail.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS5574

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Domaines Skiable de France

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2645/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	1 392 €
Coût moyen par dossier	696 €
Durée moyenne	7 h
Période	01/2021
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.